

APPEL A CONTRIBUTIONS / COMMUNICATIONS



PROGRAMME AFRICAIN DE DEFENSES DES LANGUES



Les axes de réflexions au sujet des langues

- Souveraineté ou aliénation linguistique?
- Les représentations des identités en contexte multilingue»
- Droit linguistique, identité linguistique et identité juridique»
- La réalité des politiques/aménagements linguistiques et les discriminations linguistiques endogènes
- La réalité des politiques/aménagements linguistiques et les discriminations linguistiques exogènes
- La question des langues dans les systèmes éducatifs africains
 - Le français, langue africaine
 - Le sort des langues en « danger de mort » en Afrique

Dates pour l'ouvrage/ Numéro spécial
Lancement de l'appel : au fur et à mesure
Date limite de réception des articles : 30
juillet 2021
Retour d'instruction : au fur et à mesure
parviennent jusqu'au 30 août 2021
Soumission finale des textes corrigés : 25
septembre 2021
Publication du numéro : novembre 2021
Adresse de soumission des textes :
padlafric@acarefdella@gmail.com

Dates pour le colloque International
Lancement de l'appel : 30 avril 2021
Date limite/Réception des propositions de
communications : 5 juillet 2021
Réponse après sélection : au fur et à mesure
nous parviennent jusqu'au 25 août 2021
Inscriptions au colloque : au fur et à mesure
que les textes sont acceptés
Dates du colloque: 22, 23 et 24 février 2022
Adresse de soumission des textes :
padlafric@acarefdella@gmail.com

Les axes de réflexions au sujet des sciences sociales et humaines

- L'histoire des peuples, langues et sociétés africaines,
- L'organisation politico-culturelle en Afrique
- Les territoires des langues en Afrique
- Droit et justice en Afrique traditionnelle
 - L'homme et la société en Afrique
 - L'éducation traditionnelle en Afrique
 - Etc.

Dates du colloque: 22, 23 et 24 février 2022

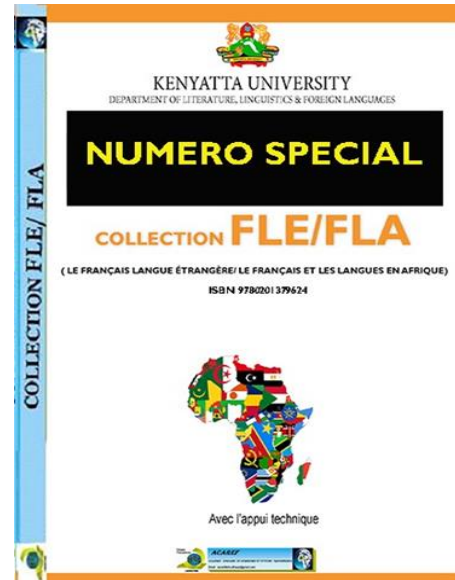
APPEL A CONTRIBUTIONS/ COMMUNICATIONS

NUMERO SPECIAL/NOVEMBRE 2021

& COLLOQUE INTERNATIONAL



&



***DEFENSES ET ILLUSTRATIONS
DES LANGUES, CULTURES ET
SOCIETES ENAFRIQUE***

Présentation générale

L'ACAREF lance un programme de recherches et d'actions en vue de promouvoir toutes les langues en Afrique en leur donnant les mêmes chances d'existence et de fonction de communication, y compris les langues étrangères (français, anglais, espagnol, portugais, etc.) acquises par le biais du contact avec l'Europe. Ce programme dénommé PADL (Programme Africain de Défense des Langues) vise à rassembler des chercheurs en lettres, langues et sciences humaines/sociales afin de mener une campagne interdisciplinaire de recherche sur la question de la prise en charge des langues, cultures et sociétés en Afrique, étant donné que ces questions sont liées les unes aux autres.

Argumentaire et axes de recherche au sujet des langues en Afrique

On sait avec l'Article 5 de la Déclaration universelle des droits linguistiques que toutes les communautés linguistiques ont des droits égaux, indépendamment du statut légal ou politique de leur langue, qu'elle soit officielle, régionale ou minoritaire; et l'Article 8 de cette même déclaration nous apprend que toutes les communautés linguistiques ont le droit d'assurer l'usage de leur langue dans toutes les fonctions sociales. Mais tel ne semble pas être le cas chez les différentes communautés linguistiques en Afrique dont les langues sont généralement mises au rancart dans les diverses situations formelles de communication notamment dans les écoles. Cette situation ne peut qu'engendrer la disparition des langues africaines.

Comme l'a rappelé en 2013 le *Manifeste de Gérone des droits linguistiques* (30 septembre 2013), les droits linguistiques doivent être considérés comme des droits humains fondamentaux. Il est par là nécessaire qu'ils soient étudiés, illustrés et défendus en tenant compte de la complexité de l'être humain. Dans cette perspective, ce Programme Africain de Défense des Langues (PADL) vise à faire rencontrer et dialoguer, autour d'un sujet suffisamment large, se prêtant à des approches interdisciplinaires, des spécialistes de disciplines diverses: la linguistique, le droit, la sociologie, les sciences politiques, l'économie, l'histoire, la géographie, l'anthropologie, etc. afin de poser la question du sort des langues en Afrique comme une urgence et interpeller ainsi les acteurs de la société civile, les décideurs politiques, les collectivités locales, les organismes internationaux œuvrant pour les Droits de l'Homme à agir pour donner les mêmes chances humaines à toutes les langues en Afrique et à freiner les discriminations linguistiques qu'on y rencontre ; qu'elles soient endogènes ou exogènes.

Plus précisément, le PADL invite à explorer le complexe et délicat rapport liant les représentations linguistiques, les idéologies qui construisent ou conditionnent ces représentations et ces jugements et idées diffus sur les langues, aux retombées concrètes, au niveau des politiques linguistiques, de ces imaginaires linguistiques. Puisque le PADL vise à contribuer à la construction, au niveau international, d'une linguistique d'intervention, il fera une place importante aux analyses des stratégies d'aménagement linguistique, à la prise en compte des recherches de terrain et aux débats en salle et en ligne qui prendront la forme de colloque, de forum ou de journées d'études.

Pour atteindre cet objectif, le PADL rassemblera un nombre considérable d'acteurs institutionnels et de la société civile afin de creuser tout particulièrement, lors des débats, les thèmes ressentis comme urgents par l'opinion publique ainsi que par les communautés linguistiques minoritaires, la communauté scientifique dans son ensemble et celle des initiateurs du programme.

Les axes de réflexions au sujet des langues

Axe 1: «Souveraineté ou aliénation linguistique?»

Axe 2: «Les représentations des identités en contexte multilingue»

Axe 3: «Droit linguistique, identité linguistique et identité juridique»

Axe 4 : La réalité des politiques/aménagements linguistiques et les discriminations linguistiques endogènes

Axe 5 : La réalité des politiques/aménagements linguistiques et les discriminations linguistiques exogènes

Axe 6 : La question des langues dans les systèmes éducatifs africains

Axe 7 : Le français, langue africaine

Axe 8 : Le sort des langues en « danger de mort » en Afrique

Les axes de réflexions au sujet des sciences sociales et humaines

En dehors des questions purement linguistiques, le PADL se propose de s'ouvrir sur les disciplines sœurs des sciences humaines et sociales telles que la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la géographie, les sciences politiques et juridiques. En effet, au regard du lien intrinsèque entre langues et sciences humaines/sociales, le PADL ne saurait prendre corps sans s'appuyer sur des recherches transdisciplinaires comme soubassement. Les langues n'existant pas sans les peuples, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la géographie et les formes de gestion politiques et juridiques sont toutes aussi importantes pour la première phase du PADL.

- *L'histoire des peuples langues et sociétés africaines,*
- *L'organisation politico-culturelle en Afrique*
- *Les territoires des langues en Afrique*
- *Droit et justice en Afrique traditionnelle*
- *L'homme et la société en Afrique*
- *L'éducation traditionnelle en Afrique*
- *Etc.*

Fonctionnement des travaux

Cet appel scientifique porte sur deux volets dont la finalité est la formation d'équipes de recherches inter/pluridisciplinaires dans chaque pôle de l'Afrique:

- Le volet ouvrage scientifique
- Le volet rencontre scientifique

Volet ouvrage

Ici, l'ACAREF se propose de recueillir des propositions de textes complets portants sur les axes sus mentionnés. Ces textes, après expertise et acceptation, seront publiés sous forme d'ouvrage dans un numéro spécial de la REVUE DELLA/AFRIQUE et de LA COLLECTION FLE/FLA à éditer chez EFUA (Editions Francophones Universitaires d'Afrique). Les normes rédactionnelles de présentations des articles sont annexées à cet appel.

Le volet rencontre scientifique

Une rencontre scientifique qui prendra la forme d'un colloque international, sera tenue à la suite de la publication de l'ouvrage portant sur la thématique globale : **DEFENSES ET ILLUSTRATIONS DES LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS EN AFRIQUE.**

Les travaux de cette rencontre scientifique consisteront à approfondir les discussions contenues dans l'ouvrage consacré à la thématique en question et à définir d'autres perspectives axées sur les communications présentées à ce rendez-vous et qui ne sont pas forcément tirées de l'ouvrage. En bref, l'ouvrage publié en novembre 2021 sera présenté à l'occasion du colloque qui se tiendra en février 2022 en addition aux communications du colloque.

Des équipes inter/pluridisciplinaires seront constituées à l'occasion du colloque pour représenter le PADL dans chacune des régions du continent africain.

Les dates et échéanciers

➤ Dates pour l'ouvrage/ Numéro spécial

Lancement de l'appel : 30 avril 2021

Date limite de réception des articles : **30 juillet 2021**

Retour d'instruction : au fur et à mesure que les articles nous parviennent **jusqu'au 30 août 2021**

Soumission finale des textes corrigés : 25 septembre 2021

Publication du numéro : **novembre 2021**

Adresse de soumission des textes : padlafrique.acarefdella@gmail.com

➤ Dates pour le colloque international

Lancement de l'appel : 30 avril 2021

Date limite/Réception des propositions de communications : **15 juillet 2021**

Réponse après sélection: au fur et à mesure que les résumés nous parviennent **jusqu'au 25 août 2021**

Inscriptions au colloque : au fur et à mesure que les textes sont acceptés jusqu'au **30 septembre 2021**

Dates du colloque: **22, 23 et 24 février 2022**

Adresse de soumission des textes : padlafrique.acarefdella@gmail.com

Inscriptions au colloque

➤ Type 1 : Participation en présentielle

Jusqu'au 30 septembre 2021

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 45.000FCFA (70 euros ou 85 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 55000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Doctorants: 30.000FCFA (50 euros ou 60 dollars US)

A partir du 1^{er} octobre 2021 !!!

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 55.000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 65000FCFA (100 euros ou 110 dollars US)

Doctorants: 40.000FCFA (65 euros ou 75 dollars US)

NB: Ces frais participent à l'organisation du colloque, couvrent la mallette du colloque, les pauses-café, les déjeuners

➤ Type 2 : Participation à distance

Jusqu'au 30 septembre 2021

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 35.000FCFA (55 euros ou 65 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 45000FCFA (70 euros ou 80 dollars US)

Doctorants: 20.000FCFA (35 euros ou 45 dollars US)

A partir du 1^{er} octobre 2021 !!!

Membres des Universités africaines ou autres affiliations d'institutions africaines : 45.000FCFA (70 euros ou 80 dollars US)

Membres d'institutions non africaines : 55000FCFA (85 euros ou 95 dollars US)

Doctorants: 30.000FCFA (50 euros ou 60 dollars US)

NB: Ces frais sont une contribution à l'organisation du colloque...

Adresse de soumission des textes : padlafrique.acarefdella@gmail.com

Organisateur du colloque : ACAREF/ Bureau Afrique, Lomé Togo

Lieu du colloque : LOME –TOGO

Comité scientifique restreint :

- ABALO YOKOU Yawa, Université de Lomé, Togo
- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Université Bordeaux Montaigne, France
- AKASSI Clément, Howard University, USA
- AWADI Atchali, Université de Lomé, Togo
- BLANCHET Philippe, Univ. Rennes 2, France
- DAYO Yao, Université de Lyon 2, France
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FRATH Pierre, Université de Reims, France
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LIGAN Charles, UAC, BENIN
- MAURER Bruno, Université de Montpellier 3, France
- NABINE Gnandi, Université de Lomé, Togo
- NAPON Abou, Université de Ouagadougou 1, Burkina Faso
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO, UA Niamey, Niger
- VAHOU Kakou Marcel, UFHB, Cocody, Côte D'Ivoire
- WERE Vincent, University of Kenyatta, Kenya
- YEBOUA Kouadio D., ENS, Cocody, Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

Les consignes rédactionnelles pour la soumission d'articles

Pour soumettre des articles, il faut se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales. **Mots-clés** - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie -Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume – **Garamond**, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10)

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux

références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'Ecole, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

NB : Les articles non conformes à ces consignes ne seront pas acceptés.